

Rôle de l'esclavage dans l'histoire de l'Afrique occidentale

Claude Meillassoux

Volume 2, numéro 1, 1978

Minorités ethniques nationalismes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/000875ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/000875ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (imprimé)

1703-7921 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Meillassoux, C. (1978). Rôle de l'esclavage dans l'histoire de l'Afrique occidentale. *Anthropologie et Sociétés*, 2(1), 117–148.
<https://doi.org/10.7202/000875ar>

RÔLE DE L'ESCLAVAGE DANS L'HISTOIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

Claude Meillassoux



L'histoire distingue en Afrique tropicale, jusqu'à la colonisation, plusieurs aires économiques et sociales qui, ayant évolué sous l'effet de circonstances différentes, ont offert à l'esclavage un cadre d'accueil et d'évolution variable.

L'illustration en est fournie par les contributions à un ouvrage collectif: **L'esclavage en Afrique pré-coloniale** (Meillassoux 1975), qui représente l'état le plus avancé de la recherche sur ce point et dont le contenu servira de support et d'inspiration aux développements qui suivent.

Les contributions à cet ouvrage se rapportent à des populations installées depuis le Sahara jusqu'à l'équateur. Une étude circonstanciée devrait, dans ces ensembles, distinguer les aires historiques suivantes: la zone saharienne désertique des nomades par laquelle s'établit le contact entre le Maghreb et le Soudan; la zone sahélo-soudanienne (du Sénégal au Sonxai) qui s'étend entre le désert et la forêt, intéressant des populations situées depuis plus de dix siècles au contact des civilisations maghrébo-sahariennes; l'aire voltaïque, arrière-pays de la précédente, ayant évolué en relation mais en opposition avec celle-ci; la région sénégalienne, partagée entre les anciens courants économiques et culturels continentaux et l'impact plus récent de la traite européenne; le Bénin soumis plus étroitement aux effets de celle-ci, dont l'évolution politique est plus tardive, son arrière-pays subissant les conquêtes ou l'influence des pays côtiers; enfin, et de même, la côte congolaise et les populations situées dans l'aire d'influence de la traite.

On ne peut retracer ici l'histoire de chacune de ces aires historiques, encore que cette démarche, orientée vers la recherche des éléments significatifs de l'évolution économique et sociale, serait indispensable dans la perspective d'un travail plus approfondi. Faute de pouvoir l'entreprendre, je me limiterai sur deux points. Géographiquement, je me concentrerai sur la zone sahélo-soudanienne, où le développement de l'esclavage est à la fois très ancien et exemplaire. De l'histoire de cette région, je ne retiendrai ensuite que ce qui me paraît pertinent au regard du problème qui nous occupe (objet et portée des guerres, développement des échanges, fonction des Etats). C'est par référence à cette région que je m'efforcerai de caractériser, brièvement, les conditions objectives du développement dans les autres. Ce procédé sommaire et arbitraire n'a d'autre but que de suggérer quelques cadres socio-historiques qui permettent de situer en première approximation un examen différentiel de l'évolution de l'esclavage dans ces diverses parties de l'Afrique.

☒ L'esclavage Sahélo-Soudanien

Des empires aux marchands

La zone sahélo-soudanienne apparaît en Afrique comme la plus ancienne pourvoyeuse de la traite esclavagiste en direction du désert de la Méditerranée. Les témoignages relatifs à la traite la plus ancienne, portent sur le Fezzan (Mauny 1961:337). Mais dès le XI^e siècle, les effets de ce trafic se font sentir dans l'ouest africain. Edrissi² mentionne, à plusieurs reprises, que les populations du désert et des Etats soudaniens (Barisa, Silla, Tekrur, Ghana, Ghiyaro) réduisent en captivité les habitants Lam Lam (toponyme recouvrant les contrées du centre de l'Afrique occidentale, y compris le Malle), "les transportant dans leur propre pays et les vendant aux marchands qui y viennent et les font passer ailleurs" (in Mauny 1961:337; Edrissi:4 et 11). Les Lam Lam, précise-t-il, "sont toujours en butte aux incursions des peuples des pays voisins qui les réduisent en captivité au moyen de diverses ruses et qui les amènent dans leur pays pour les vendre aux marchands par douzaines; il en sort actuellement un nombre considérable destinés au Maghreb occidental" (Edrissi; Mauny 1961:337). Ailleurs, Edrissi explique la tactique des raziens de Ghiyaro (Mauny 1961:337). Les données de l'histoire de cette région en relation avec l'esclavage et la traite sont déjà résumées dans ce court extrait: présence de formations politiques organisées au contact des Maghrébins; présence de marchands et organisation de réseaux commerçants s'étendant du Soudan au Maghreb; existence de populations apparemment particularistes et païennes, victimes des raids des états militaires. Quelle était l'ampleur de ceux-ci? Quelle était, dans cette perspective, la fonction de la guerre dont on sait qu'elle était une activité constante des états médiévaux? Le lien entre la guerre et la capture des esclaves n'est pas clairement établi par les textes des auteurs arabes. On sait, pourtant, d'après des exemples plus récents tirés de l'histoire africaine des XVIII^e et XIX^e siècles, que l'organisation militaire, l'entreprise guerrière, étaient essentiellement tournées vers ce but, que ce soit l'armée des rois de Segou, celle de El Haj Umar ou de Samory, ou les conquêtes annuelles des souverains du Bénin. De même au Moyen Age, il est vraisemblable que les armées étaient, avant tout, des instruments d'approvisionnement en esclaves.

Dès le XI^e siècle le Ghana disposait déjà d'armées nombreuses et de cavalerie. El Bekri prétend que le roi pouvait mettre en campagne 200,000 guerriers, dont plus de 40,000 sont pourvus d'arcs et de flèches; plus une cavalerie³. La guerre est continue et réputée sainte: "le roi de Silla (un royaume situé vraisemblablement sur le Sénégal) fait *toujours* (c'est moi qui souligne) la guerre aux noirs qui sont plongés dans *l'infidélité* (id)" (El Bekri:324). Les beni Lemtouna font la guerre sainte en combattant les noirs (El Bekri:311). Le rôle des Almoravides dans l'approvisionnement des marchés aux esclaves n'est pas explicite, mais bien des indications permettent de penser qu'il ne s'agissait pas là, pour ces saints hommes, d'une activité négligeable. On sait qu'Awdaghost comptait des esclaves par milliers (El

Bekri:317) et qu'en 1054-55, lors du sac de cette ville, les Almoravides s'emparèrent de tout ce qui s'y trouvait (El Bekri:317), sans qu'il soit fait mention d'une quelconque émancipation des capturés. On sait aussi que Ibn Yacin prenait le tiers des biens de ceux qui se ralliaient à lui, biens dont on peut supposer qu'ils comptaient nombre d'esclaves.

Au XIV^e siècle, le témoignage d'Al Omari sur le Mali est semblable à celui d'El Bekri sur le Ghana: "l'armée de Mali compte 100,000 hommes dont 10,000 cavaliers (p. 66-67) et ses souverains font *constamment* la guerre *sainte* et sont en expéditions *continuelles* contre les nègres païens" (Al Omari:81). Selon le Tarikh es-Soudan (p. 20) le roi de Mali conquiert le Sonxai, Timbuktu, Zagha, Mima, Baghena et les environs de cette contrée jusqu'à l'océan⁴. Seule la ville marchande de Jenne parvient à résister à ses coups répétés. La traite des esclaves est sans doute dès cette époque l'une des activités majeures et l'une des principales ressources des formations politiques et militaires qui se situent dans la zone sahélo-soudanienne: Tekrur, Ghana, Mali, Ghiro, Silla. Aux siècles suivants, la guerre ne cesse d'être un trait permanent de l'histoire du Sonxai. Le Chi Suleyman Dama "passa *tout son règne* en expéditions guerrières" (TES:85). Soni Ali "fut employé en expéditions guerrières et en conquêtes de pays" (TES:104). Il conquiert le Bara, le Senhadja Nounou, Timbuktu, Jenne, le pays des Kunta, le Bergu et le Gurma (TES:104-5) sans compter ses démêlés avec les Mossi sur lesquels nous reviendrons (Rouch 1953:182). L'askia Mohamed conquiert le Bagana, l'Aïr (TEF:135), le Kingi (TEF:145), le Kusata (TEF:214). Le souverain Mohamed Benkan avait le goût des expéditions guerrières au point, dit-on, de lasser la patience des gens du Sonxai. Les chroniques égrènent ainsi jusqu'à la disparition des Askia la liste interminable des expéditions et des guerres (Rouch 1953:195).

Les chroniqueurs ne précisent pas souvent quelles sont les causes et l'issue de ces guerres. Edrissi rapporte cependant qu'elles contribuaient à l'approvisionnement en esclaves. Les Tarikh font état de butin, mais dont on ne connaît pas toujours la composition⁵. Quand celle-ci est mentionnée, les esclaves y figurent dans presque tous les cas. D'après Rouch (1953:182-3), certaines guerres de Soni Ali contre le Dendi ou les Twareg "n'avaient d'autres buts que de fournir au Songhay des soldats". Quelques informations sont plus précises: en 1501, l'Askia, au cours d'une campagne contre le Mali, se fournit en captifs (Rouch 1953:195). En 1550, l'askia Daoud ramène du Baghena un grand nombre de chanteurs et chanteuses *mabi*⁶ (TES:60). En 1558, le même fait "une incursion victorieuse dans le Mali au cours de laquelle il fit de nombreux esclaves..." dont la fille du roi (Monteil 1971). Les habitants de trois agglomérations "ont pour origine les restes du butin ramassé dans le pays des Mossi par El-Hadj" (TEF:214). Des villages entiers proviennent des expéditions de l'askia Mohamed dans le lointain Kusata. Après une expédition de l'askia Ismaël dans le Gurma (une région qui attire sans discontinuer les attaques des Sonxai), "le butin fut tel qu'un esclave à Kagho se vendit alors 300 cauries" (TES:157).

Après l'invasion marocaine, qui contribue à désagréger les structures politiques, la sécurité intérieure disparaît, les gens "s'entre-dévorent"⁷ et surtout, on commence maintenant à réduire en esclavage "les hommes libres" (TES:223), ce qui inquiète considérablement le chroniqueur. Les Bambara s'emparent des femmes sonxai, le caïd Mansour vainct l'askia Nouh et réduit tout les Sonxai qui l'accompagnent en captivité, "hommes et femmes, jeunes et vieux, chanteurs et chanteuses".

A Chenenkou, les Marocains "prennent un grand nombre de personnes, hommes et femmes, jurisconsultes et gens dévôts". Mais si l'un des vainqueurs relâche ses prisonniers, l'autre les vend (TES:275).

Les pays d'origine des esclaves (Wangara, Kaniaga, Bitu, Mali, Jafunu; TES:174) de même que les patronymes des populations ramenées ou soumises au Sonxai témoignent d'un prodigieux brassage. Depuis le IXe siècle, en effet, ces guerres se caractérisent par leur portée croissante. Les distances ne semblent pas arrêter les armées qui opèrent couramment à mille kilomètres et plus de leur base. Les effectifs militaires donnés par les premiers chroniqueurs atteignent souvent, nous l'avons vu, la centaine de milliers d'hommes. Les armées emploient la cavalerie encore que la majorité des hommes soient à pied. Nous avons peu de renseignements sur l'organisation et la tactique de ces armées. Il faut faire ici quelques hypothèses. En premier lieu, toutes les guerres n'étaient pas de même nature. Au XVIIIe siècle, Mungo Park et les Bambara (Bazin 1975, Meillassoux-Niare 1963) distinguaient deux types d'entreprises armées: l'une consistait en raids exécutés par un nombre restreint d'individus, l'autre en chevauchées auxquelles participaient un plus grand nombre de soldats. Dans les deux cas, les buts étaient la capture d'esclaves. Il faut aussi distinguer entre les batailles qui étaient l'expression sanglante de règlements de comptes entre royaumes, de rivalités entre princes pour le contrôle de certaines guerres ou la main mise sur des villes marchandes, armées contre armées, princes contre princes, et qui n'étaient pas dépourvus d'un certain formalisme, et les grandes expéditions dirigées contre des populations paysannes, entraînant des milliers d'hommes vers le pillage de quelques lointaines contrées, et au cours desquelles il n'était pas fait de quartier. Dès que la capture exige de longs déplacements, ce sont les capacités des royaumes à mobiliser de nombreux effectifs, à organiser, déplacer, ravitailler ces troupes qui établissent, autant sans doute que l'usage du destrier⁸ leur véritable supériorité sur les populations "païennes".

Ces guerres enfin se nourrissaient elles-mêmes, elles créaient les conditions de leur développement en contribuant à faire évoluer les tactiques et les armements. La simple embuscade ou le rezzou, primitivement suffisant pour capturer des esclaves parmi des populations mal défendues, suscita parmi celles-ci des méthodes de défense plus efficaces⁹, la construction de fortifications et la mise sur pied d'organisations militaires capables de

riposte. Cette escalade des moyens de défense encouragea l'émergence d'autres aristocraties guerrières qui eurent pour vocation de défendre les communautés villageoises vulnérables, puis ensuite d'attaquer et de capturer à leur tour. En conséquence les expéditions militaires se font de plus en plus lointaines vers des populations encore mal protégées, ou de plus en plus puissantes envers les plus proches et les mieux défendues. Ces armées nombreuses, faites pour la plus grande part de fantassins mal armés, ne connaissaient sans doute pas la discipline¹⁰. Leurs déplacements ressemblaient peut-être plus à un exode, ravageant les villages sur leur passage, qu'à un mouvement ordonné. Les batailles n'étaient probablement qu'une addition de combats singuliers. Ces troupes étaient surtout destinées au pillage des villages mal défendus. Malgré leurs effectifs, elles n'étaient d'une efficacité réelle que lorsqu'elles étaient lancées contre des paysans mal armés, effrayés par les chevaux, le bruit des fusils, le nombre des attaquants. Confrontées à des combattants entraînés et organisés, ces armées ne semblent avoir eu qu'une faible capacité de résistance comme semblerait le démontrer l'affrontement des armées du Sonxai aux troupes marocaines (TES:219-220)¹¹. L'organisation militaire de celles-ci et l'usage d'armes à feu¹², les dispensaient sans doute, dès le XVI^e siècle, d'employer des effectifs comparables: le nombre des soldats marocains qui conquièrent le Sonxai, n'aurait pas dépassé 3,000 (TES:217).

Les royaumes Mossi se constituent dans une conjoncture différente. A plusieurs reprises, des armées mossi tentent de percer vers le nord et le débouché saharien des esclaves: invasion de Timbuktu en 1337, de Walata en 1480, sinon antérieurement, en 1447 (Person 1958:46, in Izard 1970:51), du Masina en 1465 (Izard 1970). Dans chacune de ces tentatives, ils se heurtent aux Etats sahéliens et surtout au Sonxai (Izard 1970:34-70). L'échec de ces tentatives entraîne des représailles de la part des souverains de cet Etat. L'askia Mohamed organise la guerre sainte en 1498 contre les Mossi, "emmenant leurs enfants en captivité" (TES:121-2). Coupés du débouché vers le Sahara, victimes des guerres prédatrices, les Mossi se replient sur eux-mêmes et se constituent en puissants Etats mais à vocation surtout défensive.

Dans sa fonction protectrice des populations contre la capture par les sahéliens, l'aristocratie militaire mossi réalise une intégration sociale et politique exceptionnelle des populations. Elle ne subit pas la poussée concurrente des marchands et de l'Islam. Les *naba* ne seront jamais musulmans, n'ayant pas de prétexte à la guerre sainte. Les guerres extérieures après les tentatives de percées vers le nord, n'ont pas l'ampleur de celles menées par leurs voisins septentrionaux. L'esclavage au lieu de graviter autour des besoins de l'exportation, tend à se centrer autour de la couronne. La demande palatine accentue son caractère aristocratique et polarise son développement. Les esclaves royaux dont traite Izard (1973) sont les descendants de captures faites lors d'une lointaine expédition dans le Bamana.

Ce n'est que tardivement, au XIXe siècle, que le *naba* Baongo (1855-94, selon Izard 1970:353), 26e successeur du fondateur de la dynastie, eut "l'idée de vendre les captures de guerre" (Delobsom 1933:85). (Avant lui, pourtant, des guerriers mossi s'étaient déjà associés à des bandits sonxai pour fournir la demande, Héritier 1971). Ce n'est qu'au XIXe siècle donc, que le royaume Mossi apparaît comme pourvoyeur d'esclaves au profit de la traite européenne.

L'opportune conversion des princes des royaumes sahétiens à l'Islam — conversion qui ne touchait pas primitivement l'ensemble de la population — leur donnait une justification morale pour combattre et asservir les "païens"³. Les marabouts musulmans, dont on sait l'étroite association au commerce, avaient intérêt à inciter les souverains à fournir ainsi le marché aux esclaves.

Ces activités de capture et le déploiement militaire permanent qu'elles engendrent, expliquent mieux que l'exploitation et le commerce de l'or, la constitution d'Etats aristocratiques et guerriers⁴. Certes il ne s'agit pas de dédaigner l'importance des ressources aurifères pour les Etats qui en contrôlaient la circulation et qui, en permettant l'achat de chevaux et d'autres biens, consolidaient la force et le prestige des princes (Levtzion 1973:115-6). Mais le commerce de l'or n'explique pas la *nature* des Etats médiévaux. On connaît les échecs des tentatives *militaires* des souverains du Mali pour s'emparer des mines d'or: dès que la force est employée, les mineurs désertent les placers et la production cesse faute de producteurs (Al Omari: 58,70)⁵.

L'énorme appareil de guerre n'est pas adapté à la mise en oeuvre d'activités productrices permanentes, organisées, ni à leur contrôle. La production de l'or était le plus souvent le fait non d'esclaves appartenant au souverain, mais de populations indépendantes. Les pacifiques marchands qui entretenaient le contact avec ces orpailleurs étaient plus aptes à préserver les conditions sociales de la production que les guerriers destructeurs.

Les guerriers et les brigands, par contre, sont efficaces lorsque l'accaparement des biens et des hommes se fait par la destruction des groupes qui les produisent, c'est-à-dire par le pillage et le vol.

La grandeur et la ruine des "empires" soudanais et le déplacement d'ouest en est des grandes formations politiques — déplacement que l'on attribue généralement à l'épuisement des régions aurifères qui chacune aurait fait successivement leur fortune⁶ s'expliquent autant, sinon mieux, par un double phénomène: d'une part le dépeuplement dû à la fuite des populations soumises aux rezzous⁷, d'autre part par la conquête et la civilisation progressive des populations païennes demeurées sur place. Dans le premier cas, il y a épuisement de la matière humaine, dans le second cas, épuisement

de la matière *sociale* apte à fournir des esclaves en grand nombre. L'expansion militaire en effet se solde à terme par un élargissement progressif des territoires soumis, par une transformation des terrains de rezzous en zones administrées, c'est-à-dire par un assujettissement politique des populations qui, d'étrangères donc aptes à être capturées, deviennent sujettes donc aptes à être exploitées. En outre, les guerres dans cette région s'accompagnent toujours de l'extension d'un commerce organisé et *professionnel*, de l'infiltration et de l'implantation de marchands islamisés — une circonstance qui ne se rencontrera pas dans les régions plus méridionales. La propagation simultanée de la conquête militaire, de l'administration étatique, du commerce et de l'islam, favorisent la civilisation des populations soumises, donc leur incorporation statutaire comme sujets des formations politiques. Ce faisant, la source des esclaves se tarit. La conquête territoriale ouvre en effet deux voies: l'Etat modifie son mode d'exploitation et renonce, partiellement ou complètement, à l'enlèvement des habitants au profit de l'exploitation de leur travail ou de l'accaparement de leur produit — le producteur acquiert alors généralement un statut "civilisé" qui le protège contre la capture par son propre souverain de même que contre celle des souverains étrangers; si le souverain persiste à puiser dans la matière humaine de ses sujets mais renonce à justifier son autorité civile il voit son pouvoir faiblir.

Or c'est généralement la caractéristique des Etats forts que de protéger leurs citoyens de l'asservissement. Ainsi en était-il du Mossi. Le Tarikh-es-Soudan témoigne pour le Sonxai de l'élaboration d'un statut protégeant l'homme libre contre l'asservissement et prévoyant la rédemption de ceux indûment asservis. A l'égard des classes inférieures, l'askia Mohamed avait établi un compromis: certaines "tribus" seulement pouvaient se voir retirer leurs enfants pour être échangés contre des chevaux¹⁸.

Cette zone sahélo-soudanienne, qui abrita les grands Etats pourvoyeurs d'esclaves à destination de la Méditerranée et du Sahara, longtemps soumise aux guerres, aux conquêtes et au commerce, fut aussi le lieu privilégié de développement d'un esclavage autochtone.

El Bekri en mentionne brièvement l'existence au XI^e siècle. Au XIV^e, Ibn Battuta le constate dans les Etats soudanais et en particulier au Mali. Il y voit des esclaves des deux sexes, enfants et adultes, surtout des serviteurs du palais (Battuta:53, 62), des soldats royaux (Battuta:53), des concubines (Battuta:59). Certains sont employés comme porteurs (Battuta:46), d'autres dans les mines de cuivre. Ils sont l'objet de punitions corporelles (Battuta:63) et peuvent être donnés en gratification (Battuta:64). Quelques mentions témoignent d'un commerce d'esclaves portant sur les femmes et les jeunes hommes (Battuta:76), et de la traite transaharienne (600 jeunes filles emmenées en caravane à travers le désert, Battuta:78). On sait aussi qu'en revanche la cour du Mali contenait quelques esclaves turcs de qualité (Al-Omari).

Les Tarikh El-Fettach et Es-Soudan donnent des renseignements plus précis sur les formes de l'esclavage qui dominent au royaume de Gao¹⁹. Au XV^e siècle, l'esclavage décrit par les tarikhs, se rapporte essentiellement à la Cour, à son approvisionnement en subsistance d'une part, et à son administration d'autre part. Les documents font état d'esclaves terriens organisés et encadrés dans des plantations pour la production de subsistance destinée à la satisfaction des besoins du roi, de sa suite, de son armée, ainsi qu'à ceux des "pauvres". Les esclaves de Cour semblent constituer un corps pléthorique²⁰. Certains esclaves sont affectés à la reproduction du clan: tous les askia, sauf un, sont fils de concubines.

Le roi s'approvisionne dans des régions lointaines, mais aucune description n'est faite de la traite. Nous savons indirectement que des marchands en faisaient commerce à Gao (TEF:191s). Pour le roi, lorsqu'il commerce, l'esclave, plus que producteur, est objet de transaction. Selon le Manuscrit C du TEF:109, l'Askia disposait des enfants de trois "tribus" pour les échanger contre des chevaux. Il est également fait grand cas de gratifications en esclaves, parfois accompagnées de dotations de terres, dues à la générosité d'un roi très croyant, donc très estimé des auteurs des chroniques.

Ainsi la phase de domination des Etats médiévaux du Sahel correspondrait à la constitution et à la domination d'une classe militaire édiflée sur la guerre de rapine. Les témoignages décrivent un esclavage lié à ces formes aristocratiques de la société: esclavage de cour, esclavage militaire, esclavage terrien, destinés à la reproduction de la classe dominante et à celle de ses moyens de domination: la guerre et l'administration de la guerre²¹.

Bien que le produit des captures soit destiné à la vente, il serait faux de considérer que le destin de cette classe militaire repose sur le commerce. Son activité principale est la guerre; la guerre façonne son organisation sociale et ses modes de domination comme la nature de l'esclavage qui se constitue autour d'elle. A la différence des marchands, en effet, les aristocrates pillards ne vendent pas pour acheter d'autres produits destinés à la vente. Leur intervention dans le commerce se limite le plus souvent à l'échange immédiat²². Ils ne sont en aucune manière des intermédiaires dans le circuit des marchandises. Ils ne font que transformer par la capture des individus libres en marchandises. Ce sont les commerçants qui prennent ces produits en charge, vivent et profitent du commerce, et s'organisent socialement en fonction de cette activité.

Des cités marchandes aux aristocraties musulmanes

Parallèlement à l'édification des empires (et bien que les sources écrites en fassent moins mention), se développe en effet une économie marchande. Partout dans le Sahel est signalée la présence de marchands, de marchés, de villes ou de quartiers peuplés de commerçants, de réseaux organisés, de

circuits commerciaux, de monnaies (cauries, pièces de cuivre, ou marchandises-étalons) (Al-Omari:75, Ibn Battuta:72, Bovill 1968, Mauny 1961, Johnson 1970). Organisation que n'explique pas la seule induction du commerce de l'or. Ce commerce marchand s'installe et pénètre partout, il suit la progression des armées et parfois les devance.

L'émergence des villes sahéniennes et sahariennes, presque entièrement dépendantes d'un approvisionnement extérieur, le développement de l'Islam et du vêtement (Monteil 1927), l'enrichissement des nomades transporteurs, créent une demande croissante pour les *produits du travail* agricole et artisanal soudanais. Le *dura* (mil) consommé à Awdaghost, est importé du Soudan. Timbuktu, d'après le Tarikh Es Soudan (p. 36), est depuis ses origines un entrepôt de grains. Jenne est surtout un grand marché de subsistance (poisson, mil, oignon, riz, feuilles de baobabs, condiments) et de produits d'artisanat, coton, cotonnades et lainages (kassa), destinés aux marchés septentrionaux (ms, EU8). Les vivres emmagasinés dans la ville lui permettent de résister "sept ans sept mois sept jours", dit le TES:26 (c'est-à-dire longtemps), au siège de Soni Ali.

D'abord confinés dans les villes sahariennes, puis sahéniennes, ou dans les quartiers marchands des capitales, les commerçants, idéologiquement protégés par l'Islam, se dispersent, s'installent de plus en plus loin vers le sud, s'implantent dans des villages sous la protection de seigneurs locaux. La civilisation islamo-sahénienne gagne ainsi la savane et fait pénétrer les populations dans un tissu social et politique de plus en plus complexe. Le rythme de progression des marchands, des villes et des marchés vers la savane n'est pas bien connu. Mauny estime qu'elle remonte au XIV^e siècle et qu'en 1500, le commerce inter-régional à l'intérieur de l'ouest africain est bien en place dans ses grandes lignes (Mauny 1961:389). (Wadane, Singetti remontent au XV^e siècle, Mauny 1961:430). Au XV^e siècle les villes frontières, Walata, puis Timbuktu, Jenne, Gao parmi d'autres, sont établies et leurs activités ne cessent pas malgré l'occupation marocaine en 1590²³. L'implantation ponctuelle de familles marchandes islamisées ne peut être cependant confondue avec l'islamisation des populations, laquelle fut souvent plus tardive²⁴. Cette lente et progressive pénétration des marchands, s'accompagne de la mise en place de réseaux commerciaux organisés, substrat d'une éventuelle organisation politique.

Les Etats, s'appuyant sur leur organisation militaire, qui permet la mise sur le marché de l'esclave-marchandise, bénéficient de l'existence du commerce. Mais celui-ci n'est pas entre leurs mains. L'écoulement de leurs prises, l'importation des chevaux qui proviendront longtemps d'Afrique du Nord (Doutressoulle 1940, McCall 1967) et de biens de prestige, dépendent de l'organisation des marchands. Ceux-ci s'érigent ainsi en une classe associée à la classe militaire, mais aussi concurrente et qui tend à ronger leur pouvoir. Le développement du commerce, que l'on associe à la prospérité des Etats, peut être aussi à l'origine de leur perte s'ils ne parviennent pas à en exercer le contrôle politique²⁵.

Si la production esclavagiste se développe, comme nous le croyons, l'esclavage cesse d'être le privilège des souverains et des cours. Il se répand dans la population, chaque communauté étant susceptible de devenir employeur d'esclaves dont elle écoule le produit sur les marchés. Ce que l'on voit donc transparaître, à mesure que s'affaiblissent les empires, c'est une mosaïque de chefferies et de bourgs marchands d'ampleur variable, une diffusion de l'esclavage productif parmi les communautés paysannes, une substitution du commerce des produits au commerce des hommes.

Le développement d'une classe marchande a été perçu par les historiens classiques, et surtout par Delafosse, comme la seule conséquence de la dispersion des populations soninke du Wagadu (Ghana), dispersion qui n'aurait pratiquement pas cessé depuis la conquête et la destruction de cet Etat par les Almoravides au XI^e siècle. Ce serait ces soninke tous à vocation marchande, qui auraient, indépendamment d'autres circonstances, répandu le commerce. C'est une vue assez primaire de l'histoire, qu'entretient de surcroît une confusion — faite également par Delafosse à l'origine — entre Soninke et Marka²⁶. En vérité, les Marka, pas davantage que les Jula (lorsque sont ainsi désignées des familles se livrant professionnellement au négoce) n'ont une origine ethnique particulière. De surcroît, l'appartenance ethnique n'est, en aucune manière, déterminante. Si les négociants sont presque toujours d'origine "étrangère", c'est pour des raisons socio-économiques parfaitement explicables (Meillassoux 1971:32). La multiplication des Jula et des Marka, leur dissémination et leur influence croissante, résultent du développement d'une conjoncture économique et non d'un accident de l'histoire ou d'une prédisposition innée de certaines "races" au commerce.

Derrière l'organisation politique des Etats, se construit donc le pouvoir des cités et des bourgs marchands qui tenteront, tout au long de leur histoire, d'échapper aux tutelles impériales, avec parfois de durables succès, comme Jenne. Le pouvoir marchand, appuyé sur l'Islam, s'inscrit ainsi partout en filigrane au revers du pouvoir des aristocraties guerrières, prêt éventuellement à s'y substituer. Le Ghana s'écroule, le Mali s'effrite, tandis que les villes marchandes qui se sont constituées dans leur orbite, Awdaghost, Walata, Jara, Tishit, Wadan, leur survivent et perpétuent leurs activités commerciales le long des mêmes routes, prospérant moins peut-être désormais de la traite esclavagiste que du commerce des marchandises, produit du travail des esclaves.

Au XVI^e siècle, l'économie marchande a déjà pris forme. A la traite des esclaves vers le nord, traite dont l'importance reste encore difficile à estimer²⁷; au commerce de l'or, s'est ajouté un véritable négoce de marchandises, qui pénètre presque tout le Sahel, portant sur les produits du travail agricole et artisanal, *créant une demande locale pour des esclaves producteurs*. Le dernier empire, celui de Gao, s'est désagrégé sous l'effet de la conquête marocaine: les proconsuls du sultan perdent peu à peu leur

contrôle sur les caïds et les pachas placés sous leur autorité. Décentralisation du pouvoir qui semble être aussi l'indice de l'importance déclinante de la chasse aux esclaves au profit d'un commerce de marchandises. La capture d'esclaves sans doute a diminué, et leur reproduction domestique joue probablement un rôle de plus en plus important. Les formes de l'organisation politique se transforment. Aux pouvoirs centralisés, se substituent tantôt des fédérations de villages fortifiés, placés sous l'autorité de familles chargées d'organiser la défense (parfois occupant le pouvoir en rotation), tantôt des seigneuries dominées par une dynastie locale régnant sur un petit nombre d'agglomérations, tantôt des bourgs marchands qui pour se protéger, s'organisent en milice ou engagent des clans mercenaires.

Les chroniques, qui se sont surtout attachées aux exploits glorieux des aristocraties guerrières, sont peu loquaces sur l'histoire de ces formations sociales qui ne se livrent pas, comme les précédentes, à des actions spectaculaires. L'absence de chroniques comparables aux Tarikh, cette discrétion des histoires pendant la première moitié du XVIIe siècle, sont un indice de l'affaiblissement des grandes aristocraties militaires et de l'émergence probable en leur lieu et place, de prosaïques sociétés bourgeoises, plus vouées à la production routinière qu'aux éclats guerriers²⁸.

L'existence de ces bourgs au XVIIe siècle, et l'emploi d'esclaves producteurs par leurs habitants Jula ou Marka, sont attestés par les traditions recueillies par Monteil (1924:20-21) dans les régions de Segou et du Kaarta: ces villages, réputés soninke en milieu bamana, "se faisaient remarquer par l'aisance, la richesse parfois, ce qui leur assurait une manière de prééminence sur les *dugu* (villages) bambara: cette prospérité reposait sur le travail d'une population servile que les soninke avaient acquise par des pratiques commerciales". Ces villages, selon le même auteur, auraient joui d'une assez grande indépendance politique. L'importance de Kong, ville marchande par excellence, qui occupe dans la savane une place comparable à Jenne dans la Boucle du Niger, remonterait, s'il faut en croire Binger, au XIVe siècle (1892:393), mais son indépendance politique à 1790²⁹. L'apparition des négociants jula, selon le même auteur, remonterait au règne de Soni Ali sur l'empire sonxai, soit à la même époque³⁰. La traite européenne va remettre en cause, sans toutefois l'arrêter, cette ascension des marchands et offrir aux guerriers l'occasion de reprendre place sur la scène politique. L'émergence de Ségou comme formation politique, au creux de la savane, à partir de la moitié du XVIIe siècle, résulte de cette conjoncture. La demande en esclaves pour la côte provoque à nouveau l'insécurité. Les villages s'enlèvent mutuellement femmes et enfants; des bandes se constituent; des fédérations de *tegere* (bandits) s'organisent. Des récits bamana relatent comment les Kulibali, clan guerrier du Kaarta et mercenaires d'un bourg marchand, s'emparèrent du pouvoir à l'occasion d'un conflit avec les autorités civiles (Bazin, communication verbale). La naissance de l'Etat de Segou, sous l'autorité de Biton Kulibali, est marquée par des conflits armés avec les bourgs marchands installés dans les environs (Monteil 1924:44) et surtout

avec la ville de Kong qui à deux reprises attaque Segou, mais sans succès (Monteil 1924:40-44). On peut concevoir en effet que le pouvoir marchand s'inquiète de l'émergence d'une puissance rivale et surtout fondée sur la guerre. Plus tard un *modus vivendi* interviendra entre Segou et certaines communautés marchandes, dont en particulier celle des Marka, compléments indispensables au fonctionnement de l'économie militaire (Bazin 1972). L'organisation des *ton-jon*^{3 1} de Segou illustre la formation d'une démocratie militaire faite à l'origine de chefs de bandes associés, pairs entre eux, désignant l'un d'entre eux comme *primum inter pares*, mais ne lui laissant qu'un pouvoir limité.

Chez les guerriers bamana, comme chez les malinke ou parmi les chasseurs, deux modes de désignation étaient pratiqués: l'élection et le tirage au sort. Au temps de Biton Kulibali, les meneurs de raids bamana étaient tirés au sort, chaque guerrier ou bandit se considérant d'égale valeur^{3 2}. Cette formule égalitaire du pouvoir toutefois ne supprime pas les rivalités entre *ton-jon*, lesquelles mènent assez vite à la prédominance de l'un d'entre-eux, Ngolo Jara qui s'arrogeant un pouvoir héréditaire, substitue par un coup d'état l'ordre dynastique à l'élection^{3 3}. Ces barons, pas plus que le roi, ne sont tous des nobles. Leur recrutement résulte pour nombre d'entre-eux de la capture. Ngolo Jara lui-même n'est à l'origine, qu'un otage remis par son village en gage du tribut. Le butin est "le prix de leur vie", tous sont morts en sursis. Ils n'ont pas d'enfants, ils n'ont que des captifs. Cette condition de guerriers, presque de soudards, pèsera sur tous les citoyens de Segou, car elle est en fait la condition de la citoyenneté, et les souverains eux-mêmes n'y échappent pas^{3 4}. La vocation de Segou, c'est donc la guerre et la capture des hommes. Son organisation sociale reflète l'organisation militaire. Des villages se peuplent par apport de prisonniers, qui constituent ensemble des pseudo-clans (Bazin 1972, 1975). Les liens de la parenté sont concurrencés par ceux du compagnonnage d'armes. Segou est alors un grand pourvoyeur d'esclaves-marchandises. Les uns sont expédiés vers la côte de Guinée ou de Gambie en échange de fusils et de marchandises européennes; d'autres sont vendus aux Marka, commerçants et employeurs d'esclaves, situés dans la mouvance du royaume mais préservant leur autonomie (Bazin 1972, 1974). Ceux-là produisent des marchandises et des substances destinées à l'exportation ou à la Cour. Le reste des captifs est conservé par les soldats, soit pour être échangé, soit pour travailler la terre. Ainsi le butin humain se divise en deux catégories ayant chacune leur marché: les hommes sont destinés à la traite européenne, les femmes et les jeunes à la traite intérieure, à l'utilisation agricole et domestique, ou vendus au Marka.

Le recours au Marka, à la fois pour écouler les esclaves et pour se procurer une part de leur subsistance, limite cependant l'emploi des esclaves terriens parmi les Bamana de Segou. (Les captifs conservés par ceux-ci sont plus souvent enrôlés dans l'armée et affectés au pillage). Il subordonne l'économie de Segou à celle des marchands. Les guerriers de Segou ne conservaient leur prédominance que par l'exercice périodique de la violence. On prête à Da

Monson, l'un des souverains de Segu, l'opinion que les Marka étaient comme les épis de mil, qu'il fallait les faucher de temps à autre pour leur permettre de repousser plus durs^{3 5}.

Contrairement aux souverains des états médiévaux et du Sonxai, les rois bamana ne se sont jamais servi du prétexte religieux pour réduire les hommes en captivité.

L'Etat du Masina par contre, qui se constitue vers 1818 comme un appareil de défense contre les raids et les agressions bamana, s'affirme musulman. Le Masina, peuplé surtout d'éleveurs d'origine fulani, était organisé sous la tutelle de chefs guerriers et rivaux, les Ardo, chacun n'ayant qu'une aire limitée d'extension faiblement administrée. Les populations étaient de ce fait la proie des incursions répétées des troupes de Segu, parfois avec la complicité des Ardo eux-mêmes. Pour faire face à l'organisation militaire des Bamana, le Masina se donne lui aussi, sous l'impulsion de Sheku Amadu, une constitution, mais théocratique: le gouvernement, assuré par un collège de marabouts se recrutant par cooptation, soumet les chefs militaires à son autorité civile, organise l'économie et la protection de manière efficace, se rend capable bientôt de conquérir et de razzier à son tour des esclaves. Cette construction politique est le refuge d'une classe marchande qui y jouit d'une protection sans précédent dans aucun Etat soudanais: protection des personnes (une guerre est menée contre le Kaarta pour secourir un riche commerçant Jawambe soumis aux exactions des Masasi, Ba et Daget 1962:173); protection des biens (les marchandises sont légalement protégées, même contre les réquisitions de l'armée en cas de guerre, Ba et Daget 1962:46, 164). Le Masina sert de point d'appui à cette classe pour investir des villes marchandes, comme Jenne par exemple afin de les débarrasser de leurs éléments animistes sonxai (Ba et Daget 1962:151a), c'est-à-dire, faut-il comprendre, d'un pouvoir militaire rival. Sheku Amadu et ses marabouts font pourtant profession d'ascèse. Ils sont eux-mêmes étrangers au commerce. Ils représentent une classe cléricale qui s'affirme politiquement détentrice d'une idéologie puissante et cohérente et capable d'offrir dans ce monde transformé économiquement, une alternative aux précédentes aristocraties. Plus que celles-ci, en effet, ils respectent la richesse et l'écouent. Dans cet état clérical, les inégalités sociales n'ont pas cependant disparu. Les castes et l'esclavage persistent, de par la volonté déclarée de Sheku Amadu qui considère les hommes libres, gens de castes et esclaves comme des espèces différentes et incapables d'amalgame (Ba et Daget 1962:67). Sur l'esclavage, le principal document que nous possédons (Ba et Daget 1962) donne peu de renseignements. A la différence des Etats centralisés et militaires, il y aurait eu un esclavage d'Etat et un esclavage privé. Les prisonniers de guerre, qui revenaient à l'Etat et qui ne pratiquaient pas l'Islam, étaient affectés à la production agricole sur les terres publiques jusqu'à ce que leur conversion et leur éducation dans les voies religieuses, les émancipe et permette leur intégration éventuelle dans la société. Telle est du moins la doctrine, en conformité avec les préceptes de l'Islam (Ba et Daget 1962:67). Nous ne

savons pas toutefois combien d'entre eux y parvenaient, et dans quelle mesure l'équilibre entre les captures et les besoins de l'Etat permettaient cette émancipation. Il y avait aussi des esclaves privés qui, en principe, devaient participer aux guerres comme fantassins (Ba et Daget 1962:151) sauf si leurs maîtres payaient l'impôt pesant sur tous ceux qui restaient à l'arrière. Certains étaient affectés aux castes artisanales pour travailler à la fabrication des armements. Nous n'avons pas d'autres indications sur leurs activités.

Si le Masina représente une construction politique issue de l'alliance du commerce et de l'Islam, il est clair que la tempête omarienne qui se déchaîne sur tout le Soudan au milieu du XIXe siècle, au nom du Tijanisme, est moins une entreprise religieuse que guerrière, adonnée à la capture. En dépit de sa piété, El Haj Umar est d'abord un guerrier, utilisant certes les moyens que lui donne l'Islam pour rassembler des *talibe* (disciple), mais pour les soumettre à une discipline militaire efficace; invoquant certes l'orthodoxie mais pour transformer tous les autres musulmans en mécréants et en proies justifiées de ses attaques, pour les réduire à l'état de morts et de captifs légitimes; usant certes de l'écriture arabe, mais plus comme moyen d'administration que de connaissance.

El Haj Umar attaque sans distinction les Bambara païens de Segu et les pieux dirigeants du Masina, les bourgs musulmans et les seigneurs buveurs de *dolo* (bière de mil prohibée par l'Islam). Le résultat le plus évident de son action militaire est la mise sur le marché d'une quantité considérable d'esclaves, femmes et enfants surtout. Les hommes, désormais plus difficiles à vendre depuis le ralentissement de la traite atlantique, étaient massacrés, s'ils n'étaient pas déjà esclaves.

Ces guerres, auxquelles on donne une interprétation idéologique (le "fanatisme religieux", la "guerre sainte"), reposent sur de bien minces prétextes religieux: un grain de plus ou de moins au chapelet; une position des bras, pendant la prière, préférée à une autre... Etaient-elles aussi désintéressées? L'issue montre bien qu'il n'en était rien, qu'elles remuèrent plus que toutes les autres guerres auparavant des biens et des richesses en quantités considérables, parmi lesquelles les esclaves occupèrent la première place. Elles eurent pour effet de fournir en esclaves-producteurs à peu près toutes les populations sahéliennes aux dépens des peuples demeurés les plus particularistes et les moins protégés de la savane.

Si ces guerres pourvoyeuses d'esclaves se déclenchent avec une telle impétuosité alors que le débouché de la traite atlantique est fermé, c'est sans doute que le *développement économique de la zone soudanaise était déjà en mesure d'offrir un marché à une si abondante marchandise*. L'esclavage productif, l'esclavage marchand était à un point tel de son développement, qu'il attisait ce genre d'entreprises. La croissance de la production n'est toutefois pas suffisante pour expliquer à elle seule l'envergure des guerres de capture menées par El Haj Umar, Samory et leurs émules. Il faut faire

intervenir ici une circonstance qui contribua, en abaissant le rendement des guerres, à les intensifier. Pendant la traite atlantique, la totalité des captifs trouvait un débouché, car il existait deux marchés distincts de l'esclavage. L'un, le marché européen, absorbait les *hommes adultes*, quelle que soit leur condition sociale, hommes libres ou esclaves recapturés, mais était peu demandeur de femmes et d'enfants. L'autre, le marché continental africain, demandait surtout des femmes et des enfants, mais peu d'hommes adultes, sauf les esclaves recapturés^{3 6}. Ainsi s'écoulait la totalité des prises.

Lorsque les marchés américains se ferment et que la traite atlantique disparaît, les captifs mâles, francs d'origine, ne trouvent plus de débouchés: ils sont généralement, à partir de ce moment, massacrés sur le champ de bataille. On ne conserve que les esclaves mâles recapturés, les femmes et les enfants raziés dans les villages conquis. Mais le profit de la guerre est diminué d'autant, car les moyens mis en oeuvre pour guerroyer sont du même ordre, qu'une partie seulement des prises soit vendable ou leur totalité. Pour que la guerre reste profitable, il faut l'intensifier, s'attaquer à des populations plus nombreuses, multiplier les opérations militaires. Malgré l'accroissement de la production, le marché africain n'était pas prêt toutefois à absorber une telle quantité d'esclaves dont le rendement de surcroît, pour une partie d'entre eux (les femmes et les enfants) n'était pas immédiat. On sait que, pendant la seconde moitié du XIXe siècle, le prix des esclaves baisse et, en même temps, les bénéfices de la guerre, d'où l'incitation à fournir encore davantage de captifs, à élargir toujours les conquêtes^{3 7}. Du côté des utilisateurs, cette baisse des prix encourage l'emploi des esclaves dans la production, d'autant que les armées représentent un débouché pour la vente des produits agricoles. Si la productivité de la guerre diminue, la rentabilité de l'esclave augmente. Les marchands et les paysans exploiters d'esclaves, gagnèrent donc en bénéficiant d'un apport sans précédent sur le marché d'agents du travail, à des prix qui en permirent l'amortissement si rapide que les conditions de leur reproduction en furent transformées.

Le pouvoir politique en revanche leur échappe au profit d'une nouvelle classe dominante, celle d'une aristocratie guerrière musulmane qui, à partir d'El Haj Umar, s'oppose à la fois à la classe des aristocraties militaires païennes et à celle des marabouts technocrates (tels que nous les avons rencontrés au Masina). Ainsi, dès que l'Islam devient l'idéologie dominante, le groupe social auquel il s'étend se diversifie, en même temps que les fonctions assumées autrefois par d'autres classes retombent entre ses mains. Il y a désormais tendance à la confusion du contrôle des armes et de l'idéologie, l'une dominant les autres ou inversement. Le Masina et les musulmans kadriya avaient réalisé la subordination des guerriers aux marabouts cléricaux; le tijanisme subordonne les marabouts et les marchands islamisés à une aristocratie guerrière musulmane.

Les guerres d'El Haj Umar, comme celles de Samory vont achever, en cette fin du XIXe siècle, le profond brassage de populations commencé depuis dix

siècles dans cette zone. Le prophète entraîne derrière lui des Futanke, des Bunduke en grand nombre qui occupent les villages du Kaarta vidés de leurs habitants et se répartissent jusque dans le Masina et le Seenou. Samory, de même, entraînera derrière lui des troupes recrutées sur son passage, déporte des populations entières, tandis que ses captures s'égaient du Sahel et de la savane jusqu'à la forêt. Les brassages sociaux consécutifs aux déplacements des captifs, à la déportation des populations, aux déplacements des soldats, à la fuite des populations harcelées, aux mouvements des marchands: la menace constante qui pesait sur tous d'être capturés en même temps que le désir de chacun de jouir de la servitude des autres, ont contribué à la constitution d'un ensemble social très imbriqué, s'étendant sur des milliers de kilomètres et dont les composantes, clans, castes et classes se reconnaissent, s'opposent et s'unissent de proche en proche sur d'immenses étendues. Entre elles et les unes contre les autres, se nouent des alliances nombreuses, diverses, compulsives souvent, qui constituent par leurs entrelacs un tissu social symplectique^{3 8}, support d'un ensemble social original dont les particularismes ethniques tendent à disparaître au profit de l'extension d'une aire de socialisation diffuse qui pénètre jusqu'au coeur de chaque Etat, de chaque clan. Société ouverte à des formes élaborées du pouvoir mais réticente à l'absolutisme. Société pétrie d'intrigues dont chaque élément, soucieux de préserver sa liberté et sa vergogne, recherche l'alliance qui lui assurera des moyens de sauvegarde pour évoluer, se mouvoir et progresser dans ce monde dangereux, et redoute au même titre la trahison qui fait sombrer dans la subordination et la honte^{3 9}.

L'esclavage lors de la colonisation

La conquête française intervient lorsque les guerres, le commerce et l'esclavage sont à leur plein^{4 0}. Les ruines qu'entraînent les premières et sur lesquelles insistent voyageurs et militaires, ne peuvent dissimuler l'intense activité marchande et productrice de la région (cf. Aubin: à paraître).

Les rapports officiels sur l'esclavage, établis en 1894 et 1905 (Archives Sénégal, série K) sont des témoignages, certes biaisés, mais néanmoins sans égaux sur cette situation.

L'introduction au rapport de synthèse de 1894 (Archives Dakar, K14:2) constate que les zones pourvoyeuses d'esclaves se sont déplacées entre les périodes antérieure et postérieure à la conquête. Du Bundu, du Bambuk, du bassin du Bafin, du Kingi, de la région de Niore et du pays bamana, elles sont passées sur la rive droite du Niger, vers les Etats de Samory et de Tieba, le Kenedugu, le Baol, d'exportatrices d'esclaves du temps où sévissaient les aristocraties guerrières (Mollien 1818 et 1967, GK23) elles deviennent, après 1904, importatrices d'esclaves-producteurs en provenance des pays Maures (Archives Dakar, k18, f20, Dagana).

Le trafic intérieur des esclaves est intense. Il confirme le déplacement géographique mentionné ci-dessus. L'administrateur de Jenne (K14, 1894, M171) constate que les esclaves provenant du Kenedugu surtout et du Mossi, sont dirigés sur Julaso, Markoi, puis San, Baramandugu, Banamba, Tumbuktu; à Sokolo (K4, Sokolo 1894, M160) les captifs de même provenance sont achetés par des Maures, des gens de Nioro et de Médine. De cette ville les esclaves sont dirigés vers le Bas-Sénégal, revendus dans le Cayor ou dans les zones riveraines du Sénégal (K19, f6) (FQ26). Les Maures revendent leurs esclaves à Basikunu, Nere, Khaleifa et aux habitants de Sokolo (M189). Des commerçants jula (K14, Kerounane 1894) en importent du Tukoro et du pays toma. Les Marka prospectent le Mossi et le pays bobo, dirigeant leur marchandise vers les marchés ci-dessus (N162). Le Wasulu et Buguni, de même que le Kuranko, le Konian, le Tolu, le Kisidugu, pays uniquement exportateurs d'esclaves et non importateurs, approvisionnement Bamako (M156), Banamba (K14, Bamako), Kankan (K14, Kankan).

Les marchés de Segou, Barweli, Markaduguba, Boge, Kulala (Genekalari), Suba, Samfulala, sont approvisionnés par des Jula venant du Kenedugu ou de chez Samory (K14, Segou 1894). Le Kenedugu restera l'un des derniers centres d'approvisionnement même lorsque les Français seront les alliés du souverain local contre Samory (K14, Siguiri). Les rapports officiels postérieurs (K25, 1906:204) signalent l'existence d'anciens marchés d'esclaves à Tsenso (C. de Kutiala), Safara et Kako (C. de Bandiagara), Baramandugu, Tuge (C. de Jenne) et Barqeli (C. de Segou). Selon ce document les régions pourvoyeuses sont surtout le Mossi, le Gurunsi, le Lobi (c'est-à-dire les pays situés au sud du Niger), tandis que les régions consommatrices sont le Sahel et la zone sud-saharienne.

Vers le sud-forestier, un trafic s'écoule vers Baku, en Gold Coast, et Grand Bassam, à travers l'Injene, le Bawle, Kong, Tiasale (K21:8) ou par les marchés de Kwajuko (C. de Salekama), Makosu (C. de Wabero) et Kifibo.

Deux débouchés principaux se distinguent à travers ces courants: l'ancien marché continental qui continue à absorber des esclaves producteurs pour fournir à la demande de grains et de coton des villes et du Sahara; le nouveau marché côtier qui, au lieu désormais de réexporter les esclaves, les emploie à proximité des comptoirs à la production des produits demandés par la traite licite (c'est-à-dire la traite des produits). Car comme le note justement Klein (1971), et aussi Fage (1969) la reconversion de l'économie de traite^{4 1} encouragea l'esclavage dans les régions où, pour les raisons examinées plus haut (absence d'un marché des produits) il était jusqu'alors resté confiné au palais. C'est la révolution maraboutique! La production des arachides au bénéfice des marchands islamisés.

Les archives fournissent d'innombrables références quant aux "prix" des esclaves en terme de barres de sel, de poudre à fusil, de lots d'objets divers, de cauries, de monnaies importées, etc^{4 2}.

Selon le rapporteur de Bafulabe (Archives Dakar, K14, 1894),

... la valeur des captifs dépend du sexe, les femmes étant toujours préférées aux hommes. Elle dépend aussi de l'origine géographique: ceux de Ségou et de Bamako sont préférés, car ils mangent n'importe quel couscous. Par contre les captifs des pays du sud ou du sud-ouest ou du Fouta, qui ne sont habitués qu'à manger du riz, supportent mal la nourriture faite de maïs, de mil ou de fonio, d'où une perte sèche lorsqu'ils sont malades⁴³.

Le prix de l'esclave s'établissait par négociation entre les parties et variait donc considérablement selon les caractéristiques physiques de l'individu, son âge, son sexe, l'usage qu'on voulait en faire, ses habitudes alimentaires et la distance de son lieu d'origine⁴⁴. La conjoncture variait avec les vicissitudes de la guerre. Lorsque Samory aux abois recherchait des armes et surtout des vivres pour son armée en mouvement, les prisonniers s'échangeaient à raison de huit à douze pour un seul cheval, d'un homme pour une balle de manioc (Meillassoux 1964:270, Person 1968). Enfin la valeur de l'esclave dépendait aussi de la capacité des populations à les employer à des fins profitables.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est l'existence d'un commerce organisé d'esclaves avec son personnel, ses marchés, ses cours, couvrant une étendue considérable de l'Afrique de l'Ouest, portant donc sur un nombre d'unités marchandes élevé.

En raison des guerres et des déportations d'individus qu'elles entraînent entre zones pourvoyeuses et régions consommatrices, l'esclavage au XIXe siècle était très inégalement réparti. Certaines populations l'ignoraient ou ne le connaissaient que sous son aspect patriarcal: Serer, Jola de Casamance, Kisi, populations du littoral forestier occidental, du Wasulu, les Samo de Haute-Volta, les Tenda et Basari du Sénégal oriental, etc. Là où l'esclavage existe, les proportions entre asservis et francs sont variables. Les enquêtes coloniales déjà mentionnées fournissent des chiffres qui n'ont qu'une valeur indicative en raison des conditions dans lesquelles ils ont été recueillis (estimations, recensements partiels et non homogènes d'une région à l'autre, définition variable des catégories sociales, etc.). D'un rapport à l'autre, les chiffres d'un même district varient parfois du simple au double. Deherme (1908:383 in Fisher and Fisher 1970:13) qui tente de faire la synthèse de ces documents, estime qu'un quart de la population en Afrique de l'Ouest était asservi: 200,000 au Sénégal, 600,000 dans le Haut-Sénégal-Niger, 250,000 au Dahomey, autant en Côte-d'Ivoire, 450,000 en Guinée (voir aussi Boutiller 1968:528 et Diop 1971:22s). L'exploitation des rapports par cercle administratif ne permet d'établir qu'un tableau partiel et approximatif de la répartition de l'esclavage.

De nombreuses corrections devraient être apportées à ces chiffres. Leur regroupement par région en particulier, cache des différences entre populations coexistantes. Boutiller (1975) montre bien dans sa triple étude des

populations du Buna, les importantes variations observées entre les Jula marchands, les Kulango paysans et les anciennes aristocraties. Certains chiffres, par contre, tels ceux de Gumbu, sont confirmés par de plus récentes investigations (Meillassoux 1975).

Pourcentage des asservies par rapport à l'ensemble de la population

| – de 10% | 10 à 20% | environ 25% | environ 1/3 |
|--|--|--|--|
| Serer du Baol (K27) Bobo (K19) | Gurma (K22 f. 11) Podor (K18) San (K19) Kutiala (K19) Bemba (sédentaires) (K19) | Kinji (K21) Bamana Sud (K19) Jenne (K19) Sigiri (K14) | Tumbuktu (K19) Bobo Julaso (Mande) (K19) Kankan (Fulbe) (K14) Balufabe (K14) ¹ Nioro (40%) (K19) |
| environ 50% | environ 2/3 | environ 75% | plus de 100% |
| Gumbu (K19) Dagana (K18 et 25) Gao (K19) Bassam (K25) Assinie (K25) Jugu (K25) Kwande (K25) Beyle (K25) Labe (K25) Kayes (K25) ² Sikasso Tumbuktu Diori | Sikasso (K19) Bakel (K18 et 25) Rio Pungo (K25) Dingiray (K25) Gijume (K19) Jawara (K19) Kingi (K19) | Say (K25) Kong (K25) | Jula de Kong (400%) (K21) |

1. 3/4 selon d'autres sources (EB8 et 9)

2. 2/5 dans K19

Sources: Archives Dakar, Série K.

Cette grande variation dans la proportion des esclaves révèle les différentes capacités des populations à utiliser une classe distincte de producteurs, et à établir des rapports de production appropriés^{4 5}.

De ce très rapide survol historique dont nous n'avons retenu que les éléments relatifs à l'esclavage, il ressort que cette institution, qu'elle ait alimenté la traite ou la production, qu'elle ait contribué à l'édification des grands empires ou des bourgs, a joué un rôle majeur dans le développement économique et politique de la zone sahélo-soudanienne.

L'esclavage a laissé, jusqu'à aujourd'hui, des traces profondes, des préjugés tenaces, des séquelles d'exploitation à peine surmontés, qui témoignent de l'enracinement et des fonctions de cette institution dans la société pré-coloniale. Les mariages, aujourd'hui encore, entre indigènes et descendants d'esclaves, même dans les milieux les plus progressistes, se heurtent à d'amères résistances, tandis que jusque parmi les travailleurs immigrés provenant de ces régions, les descendants d'esclaves doivent parfois se révolter contre les corvées que leur imposent leurs anciens maîtres, pourtant soumis aux mêmes conditions qu'eux (Samuel, in Rey 1976).

L'esclavage n'est en aucune manière un trait superficiel de l'organisation de ces sociétés; on ne saurait en comprendre l'histoire en l'ignorant.

☐ La traite sans le commerce

Par rapport à cette évocation historique des circonstances qui ont accompagné le développement de l'esclavage dans la zone sahélo-soudanienne, d'autres régions d'Afrique occidentale et équatoriale se présentent différemment. Les zones forestières et côtières d'Afrique occidentale étaient éloignées du cœur économique du continent de même que de ses turbulences guerrières. La pénétration des guerriers et des marchands de la savane s'arrêtait généralement à la forêt hostile aux chevaux des premiers et aux animaux porteurs des seconds. Lorsque la traite européenne s'ouvre et s'établit sur la côte, elle pénètre peu profondément ces régions, elle n'y envoie pas de marchands à l'intérieur surtout elle n'exerce pas de demande significative sur les produits du travail agricole et artisanal (Newbury 1971, Meillassoux 1971). Elle exige avant tout des hommes. La différence est majeure entre les régions soumises au commerce continental des *produits* du travail et celles où domine l'exportation des *agents* du travail. Dans les premières, les communautés productrices représentent un débouché pour l'esclave qui, par sa production, contribue à alimenter les échanges intérieurs. Sa force de travail reste acquise à l'ensemble économique continental et participe à sa prospérité. Dans les zones côtières, les traitants achètent d'abord des hommes et cette demande oblitère celle des produits, entrave la production.

En raison de la nature des marchandises reçues en échange des esclaves (armes, chevaux pour la guerre, alcools pour les aristocrates et leurs soudards chasseurs d'esclaves, étoffes, pacotilles pour les courtisanes), la traite représente une déperdition quasi-absolue de richesses productives aux dépens des sociétés soumises à ce trafic⁴⁶.

La situation sur les côtes sous l'impact des traitants reproduit, semble-t-il, celle de la traite saharienne à ses débuts: formation d'états aristocratiques et militaires au contact des traitants, exploitation militaire des arrières-pays où se propagent les guerres vicinales, les rezzous, les enlèvements. Dans les états militaires, la traite favorise une forme spécifique d'esclavage palatin, peu différent en nature sans doute de celui qui régnait au Moyen-Age dans la frange sahélienne. Au Dahomey, comme chez les Abron (Terray 1974), le roi emploie des esclaves sur ses champs et ses plantations pour fournir la cour. Ca Da Mosto (1937:30) nous dit que les esclaves du Buurba Jolof (Souverain du Solof, au Sénégal) cultivent ses terres, tandis que les autres captifs sont vendus aux Maures contre des chevaux et d'autres marchandises.

Par contre il semble que l'esclavage privé s'y répande peu. Les souverains, visiblement, veulent s'en réserver le privilège qu'ils n'accordent qu'à leurs fidèles. Le peuple n'a pas accès à ce moyen de production par lequel il se trouverait en mesure de pénétrer sur le marché international et d'acquérir le moyen d'une émancipation économique (Meillassoux 1968), en outre l'emploi d'esclaves par les communautés paysannes, n'augmenterait pas le revenu du tribut (cf. infra).

A la différence de ce que nous connaissons du Sahel, le commerce intérieur ne se développe pas encore. Les échanges sont dominés par la traite esclavagiste qui se pratique sur la côte surtout directement entre le roi (ou ses agents) et les traitants⁴⁷. Ce type de relations ne favorise pas la constitution d'une classe intermédiaire de négociants privés professionnels. La Sénégambie certes connaît les marchands musulmans qui parviennent de l'intérieur, mais ceux-ci appartiennent au commerce continental. Ils ne sont pas nés des échanges avec les traitants dont ils sont souvent écartés par les aristocrates. Au Dahomey, ce ne sont pas des commerçants mais des officiers du roi qui négocient les transactions avec les européens.

En pays Abron (Terray 1974), les marchands Jula s'arrêtent à Bonduku, au nord du pays où se situe la frange marchande et artisanale. Le pays Abron fournit surtout deux produits de l'économie destructrice: l'ivoire et l'or. Si la production de l'un ou de l'autre n'est pas un monopole royal en droit, la jouissance des agents du travail, des esclaves chargés de l'orpaillage et des transports, est largement réservée au souverain. C'est de là, estime (Terray 1974 et 1975:436), qu'il tire l'essentiel de ses profits, plus que du tribut d'un hypothétique contrôle du commerce.

Par ce qu'on appelle *la traite* en effet, les transactions auxquelles se livrent directement le souverain ou ses représentants avec les traitants, ne sont pas

pour lui du *commerce* à proprement parler, ce sont des échanges immédiats. Les marchandises qui lui parviennent perdent entre ses mains cette qualité pour devenir des biens sociaux voués aux canaux distributifs, aux gratifications ou aux faveurs. Elles ne sont pas revendues^{4 8}.

Dans le contexte d'un esclavage restreint au secteur royal et à une production très circonscrite, celle de l'or^{4 9}, le travail des esclaves ne participe pas à l'approvisionnement d'un marché intérieur; il n'approvisionne que la cour et la traite royale. L'avantage que le souverain retire de cette situation vient de ce qu'il se réserve la production et l'écoulement des produits d'exportation et qu'il s'oppose corollairement à la production marchande de ses sujets. Par là, il se protège d'un double danger: celui de voir ses sujets s'émanciper par leur accès à la production et au commerce; et celui de voir surgir dans ses Etats, une classe marchande omniprésente.

Le pouvoir, lorsqu'il est détenu et exercé par une classe militaire, préserve ainsi l'existence d'enclaves, dans lesquelles dominent les circuits tributaires et prestataires et où le marché intérieur ne se développe pas.

En Afrique équatoriale, de même, les Etats côtiers, tel le royaume de Mongo, exercent un contrôle sur les transactions engagées avec les traitants, transactions qui ont également un caractère administratif comme en témoignent les documents d'époque (Rey 1971:273, Balandier 1965, Ekholm 1972). Cette forme de traite n'a aucune vocation à propager le *commerce* dans l'arrière-pays: les monnaies – au sens propre du terme^{5 0} – ne s'y répandent pas. Les marchés d'esclaves ne se rencontrent que sur la côte au contact des marchands européens. Parmi les populations de l'intérieur, selon Bonnafe et Rey (1975), les transactions se font entre doyens et chefs, d'homme à homme, entre "camarades de traite", depuis la côte jusque fort loin à l'intérieur, sans l'intermédiaire de marchands professionnels. Par leur forme comme par leur contenu, ces transactions restent limitées à une succession de prestations et de promesses, même si celles-ci se communiquent de proche en proche sur de longues distances. Elles sont le support d'alliances, l'occasion de remise de gages symboliques, mais elles ne donnent pas lieu à une organisation sociale du commerce, à des réseaux marchands, ni à la constitution d'une classe marchande^{5 1}. Bien que l'on signale des échanges de biens artisanaux, fer en particulier, il ne semble pas que le travail des asservis soit voué à la production de valeurs d'échange. Faute d'un débouché suffisant pour le produit du travail de l'esclave, l'esclavage productif ne trouve pas à s'y développer. Si donc la traite y encourage l'asservissement sur une échelle dramatique, les captifs sont surtout objets d'exportation. Rey (1975) note que leur insertion dans la production domestique en ferait autrement et presque nécessairement des "parents". L'effectif des individus asservis et maintenus au sein des populations de l'intérieur, reste très faible, de l'ordre de trois pour mille, selon Bonnafe, chez les Kukuya (1975).

Alors que la guerre, la capture, l'arrachement violent au milieu d'origine est le mode dominant d'asservissement dans les régions de savane, la déchéance est fréquente parmi les populations forestières tropicales, comme moyen de désocialiser l'individu et de le conditionner à la traite. Les captifs n'y sont pas non plus l'objet d'un commerce avoué. Les transactions sont déguisées en transferts coutumiers de dépendance résultant précisément de la déchéance plus ou moins arbitraire du sujet (Perrot, Bonnafe, Rey 1975). Les asociaux ou réputés tels, coupables de manquements répétés aux normes sociales, sont éloignés du groupe, privés de toute appartenance à celui-ci. L'Anyi réprouvé reçoit un tison symbolique qui éclairera la route de son exil (Perrot 1974); la mère kukuya presse quelques gouttes du lait de son sein, rejetant et reniant sa progéniture indigne (Bonnafe 1974). L'individu ainsi coupé des siens est soit vendu, soit livré à lui-même. Les Kuni usent d'un stratagème qui révèle la dégradation de cette institution sous l'effet du lucre. Les amendes, dont sont frappés les asociaux, lorsqu'elles sont trop lourdes, sont versées au lieu et place du parent responsable par quelque seigneur associé qui s'en voit ainsi confier la garde définitive (Rey 1974). Les usages traditionnels sont ainsi convertis en vente déguisée. Cette perversion des mécanismes du contrôle social est rapporté également par Terray et Bonnafe (1975). Dans les populations kukuya étudiées par celui-ci, le procédé de déchéance se double de la capture pratiquée dans des conditions particulières: les seigneurs s'invitent mutuellement – et à charge de revanche – à venir s'emparer de leurs sujets récalcitrants dont le razzieur dispose ensuite à son gré; un service de police qui se doublait ainsi d'un appréciable bénéfice.

On voit donc qu'il ne suffit pas de considérer les facteurs naturels (on dirait aujourd'hui écologiques) locaux, pour découvrir les conditions du développement de l'esclavage. Nieboer (1900) suppose ainsi que l'esclavage se développe dans les sociétés agricoles où la terre est abondante par rapport à la main-d'oeuvre disponible et là où elle emploie plus d'hommes que de matériel. Ce sont sans doute des conditions économiques favorables à l'utilisation d'une main-d'oeuvre agricole bon marché, mais pour que celle-ci soit esclave, il faut d'autres circonstances historiques. Or ce que nous apprend l'histoire, c'est que le développement de ce rapport de production particulier est *lié aux contacts qui permettent le transfert d'individus d'une société à l'autre*. C'est là en effet ce qui caractérise l'esclavage en essence et c'est là que gît sa logique.

L'histoire en effet nous permet de constater que l'esclavage, c'est-à-dire *l'emploi* d'esclaves et non seulement leur capture, se développe avec le brassage des populations; qu'il est plus considérable dans les zones soumises aux guerres de conquêtes et aux pouvoirs centralisés que dans les zones où persistent les particularismes ethniques; que la traite extérieure favorise l'esclavage aristocratique et palatin mais prépare aussi l'esclavage marchand; qu'enfin lorsque celui-ci se développe, il s'affirme aux dépens du premier, comme support d'un éventuel pouvoir politique à tendance "bourgeoise",

grâce à l'établissement d'un commerce intérieur organisé, diversifié, spécialisé, portant de plus en plus sur les produits du travail et de moins en moins sur l'esclave lui-même. L'esclavage de ce fait, se présente sous des aspects différents selon les développements respectifs et combinés des facteurs en cause: forme des guerres, brassage, traite extérieure, commerce interne, nature de la production, évolution des forces politiques, sociale et idéologique qui les sous-tendent.

L'histoire dessine ainsi des régions soumises à des conjonctures et à des moments d'évolution différents. Les conditions économiques générales que nous avons examinées, la forme et le contenu des rapports sociaux et des forces politiques qui se sont constitués dans ce cadre, n'expliquent sans doute pas la totalité des variantes observées. Elles situent cependant la recherche dans un contexte objectif primaire qui contribue à en éclairer les aspects.

Paris, Février 1978.

NOTES

1. Nous accueillons avec plaisir un article de C. Meillassoux qui marque déjà, avec les articles de J. Copans (ce numéro et le numéro précédent) un intérêt international immédiat pour notre revue (NDLR).
2. Vers 1154: Bathily (1973:43) se fondant sur les découvertes archéologiques de Munson (1972) dans la région de Tishitt, y fait remonter l'esclavage à trois ou neuf siècles avant notre ère.
3. Sans s'arrêter sur l'exactitude de ces chiffres, comme de ceux d'autres chroniqueurs, ils indiquent des effectifs considérables.
4. Soit une étendue de 1,800 kilomètres.
5. On sait pourtant, par des exemples plus récents (Bazin 1974), que le partage du butin était une institution importante et codifiée strictement.
6. Ce qui signifie que l'immunité coutumière des gens de caste n'était pas respectée.
7. "Manger" quelqu'un est généralement synonyme de l'exploiter.
8. Les chevaux semblent parfois souffrir au cours des expéditions menées dans les contrées chaudes comme celles du Gurma (TES:426). Voir aussi sur ce point C. Aubin, à paraître, chapitre XI.
9. L'habitation Telem et Dogon, ou les *tata* bamana ou Malinke en témoignent, ces derniers pour une époque plus récente.
10. Aubin (1975) suppose que l'utilisation d'esclaves dans la cavalerie contribua à une organisation plus disciplinée des armées.

11. "En un clin d'oeil, les troupes de l'Askia furent mises en déroute". Ainsi est résumée la bataille qui opposa les 30,000 soldats et cavaliers de l'Askia à 1,000 envahisseurs marocains.

12. Sur l'efficacité relative des armes à feu, voir les numéros spéciaux du *Journal of African History*, vol. XII, no. 2 et 4, 1971.

13. Voir dans Brunschvig: Abd, *Encyclopédie de l'Islam*: 27 et 32, la justification permanente que l'islam donne à la capture d'esclaves sous le couvert de la guerre sainte. Une telle justification trahit le caractère esclavagiste de la civilisation qui s'était alors développée et préjuge de la demande incessante d'esclaves qu'elle exerçait.

14. L'importance majeure de la capture et de la vente des esclaves est clairement établie par O'Fahey pour le Dar-Fur du XVIIIe et du XIXe siècles.

15. De même que plus tard, la conquête des salines de Taghaza par le sultan du Maroc conduit au tarissement de la production.

16. Epuisement discutable puisque les placers du Bure et du Bambuk n'ont cessé d'être exploités jusqu'à nos jours. En 1937, la production des placers d'Afrique occidentale française était de trois tonnes et demie (Hopkins 1973:46, voir aussi Bathily 1973:56-7).

17. On trouve trace pour une époque plus récente d'exodes de populations sous l'effet des rezzous, dans toutes les traditions orales des populations dites paléonégritiques – voir en particulier G. Pontie (inédit) pour les populations chassées par les Mandara, les Hausa, etc., jusque dans les montagnes du Nord Cameroun. Ces populations considérées généralement comme ayant été "repoussées" par un envahisseur ou dépossédées de leurs terres par la conquête, doivent plutôt être considérées comme ayant fui des zones infestées par les razzieurs d'esclaves. On observe en effet que lorsqu'une population vient s'installer dans un endroit déjà habité, la coexistence est la règle plus souvent que l'exception.

18. Au XVIIIe siècle les mêmes références aux ressortissants du Dahomey ne pouvaient être vendus par leur souverain. La chute des royaumes vint souvent d'un manquement à cette règle comme en témoignent certains Etats, comme par exemple le Wolof ou l'Oyo.

19. Une distinction doit être faite ici entre les indications fournies par le manuscrit original et le manuscrit postérieur (Levtzion 1971) reflétant une transformation de la conception de l'asservissement. *Contra*: Olivier de Sardan 1975.

20. 700 eunuques entourent le roi, prêts à lui offrir leurs manches pour cracher dedans (TEF:208). Les filles des soldats royaux sont à la disposition du souverain, pour son plaisir.

21. On retrouve au XVIIIe siècle un développement analogue en Sénégambie... (cf. Klein 1977: Esclavage Wolof et Serer).

22. L'aristocratie militaire africaine, comme la plupart de ses homologues, considérait que c'était déroger que de se livrer à des activités vénales.

23. D'après la tradition Niaré, les premières familles marchandes s'installent à Bamako vers 1640 (Meillassoux 1963, *contra*: Marty 1920:65).

24. Voir le procès d'islamisation du Mali jusqu'en 1300 (Triaud 1968).

25. L'histoire plus récente de l'Afrique en donne des exemples: l'effritement du royaume du Congo (Balandier 1965, Ekholm 1972), la désagrégation des principautés de la vallée du Sénégal (Barry 1972), l'écroulement des royaumes de Sénégal (Klein 1972). Nous avons discuté ailleurs des capacités des marchands de la savane à échapper au contrôle des Etats (Meillassoux 1971). Voir aussi Terray (1974) sur les rapports entre le pouvoir et le commerce.

26. Le terme de Marka est appliqué par les populations bamana, bozon, senufo, minyanka, etc., aux familles d'origine "étrangère" qui sont soit islamisées en milieu païen, soit marchandes en milieu paysan, soit guerrières et conquérantes, quelle que soit leur origine ethnique. Marka est aussi le nom d'une population de Haute Volta qui ne semble avoir rien de commun avec les populations soninke.

27. Mauny (1961:379) estime à deux millions le nombre d'esclaves exportés vers le Maghreb en un siècle. Malowist (1966) estime ce chiffre trop élevé, mais souligne l'importance du nombre des femmes et le caractère ancillaire de l'esclavage maghrébin.

28. J. Vansina nous a appris l'importance qu'il faut accorder aux silences des traditions.

29. L'exactitude discutable de ces dates est moins importante que le fait rapporté, à savoir un renforcement des classes marchandes et de leurs bourgs, aux dépens des aristocraties militaires et de leurs empires.

30. Selon Binger (1896, II:393) les premières familles jula auraient été les Da'ou, les Kerou, les Barou, les Touré et les Ouattara, auxquelles se seraient joints plus tard les Sakhanokho, les Sissé, les Kamata, les Kamakhaté, les Timité, les Kaniokho.

31. *Ton-Jon*: membre d'une association, en l'occurrence militaire. *Ton*: la loi, la société réglée; *Jon*: le sujet, le dépendant.

32. Voir pour une analyse en profondeur de la condition des sujets du royaume du Segou: Bazin 1975.

33. Cf. la tradition Niaré in Meillassoux 1964.

34. Ces soldats de Ségou ne sont donc pas semblables à des "janissaires" royaux tels ceux que nous rencontrerons au Wolof ou au Mossi par exemple.

35. Une opinion voisine de celle de Louis XIV à l'égard des financiers de son royaume.

36. Les raisons de ces préférences tiennent, nous le verrons, aux modes de reproduction des esclaves.

37. Si Samori, comme El Haj Umar à un moindre degré, s'est trouvé pris dans cet engrenage et contraint de se battre peut-être plus qu'il ne l'aurait souhaité, il reste que son entreprise était fondée sur la guerre de capture. Les tentatives de Yves Person (1968) dans son ouvrage, par ailleurs remarquable, pour "absoudre" Samori du péché d'esclavagisme, ne me paraissent pas fondées. De même, je ne suis pas en accord avec Ph. Curtin (1975, pour qui la capture d'esclaves n'était que le sous-produit de guerres menées sans autre raison que la guerre elle-même. M. Klein (1977:350), discute cette thèse mais semble admettre que les guerres n'auraient eu la capture pour objet qu'après 1870.

38. Qui est fait de parties et de corps distincts étroitement.

39. Les phénomènes examinés dans cette étude trouvent leur réplique dans d'autres régions. M. Klein (1971:8) note le rôle à la même époque des guerres civiles Yoruba, des guerres commerciales du Sierra Leone, des razzias d'esclaves des émirats Fulani de Zaris, d'Adamawa, du Kontogara et de Sénégambie comme source d'approvisionnement d'une demande croissante d'esclaves-producteurs.

40. Je ne reviendrai pas ici sur les analyses faites à l'occasion de l'examen du développement du commerce en Afrique occidentale depuis la seconde moitié du XIXe siècle (Meillassoux éd. 1971) et qui s'attachent surtout à cette période critique coïncidant avec la disparition de la traite européenne.

41. Cette reconversion est particulièrement bien illustrée par Barry (1972), troisième partie, chapitre 1.

42. L'analyse de l'ensemble de ces données numériques exigerait des précisions complémentaires quant aux dates, lieux et natures des transactions (négoce ou échange immédiat – voir pour ces distinctions: Meillassoux 1971:26s et 42), de même que les conditions dans lesquelles ont été recueillies ces informations (observations, rapport des intéressés, souvenirs, etc.). De surcroît, l'exploitation de telles données ne peut se faire que dans le cadre d'une théorie des prix dans ce type d'économie.

43. A titre d'exemple, dans la région de Kourroussa, voici les estimations faites par le rapporteur local (K14 Kourroussa 1894): Une femme vaut un bon captif et un boeuf (200 francs plus 50 francs). Un cheval vaut trois captifs (deux bons, un moyen). L'échange d'un parent captif se fait contre deux captifs ou deux captifs et un boeuf. Valeur en argent des captifs: ♦ homme: jeune 200 francs, maigre 150 francs, vieux 125 francs, très vieux 85 francs; ♦ femme: si on avoue vouloir en faire sa femme, 250 francs, autrement 200 francs; ♦ femme maigre 60 francs à 65 francs, vieille 50 francs (au-dessus de sept mains de hauteur); ♦ petits garçons: très bon 175 francs, malade ou maigre 12 francs; ♦ enfants: de 45 à 50 francs. Lorsqu'on a acheté un captif adulte, les deux parties attendent trois jours; si pendant ce temps le captif acheté tombe malade, le marché est rompu. Si le marché a été passé pour des enfants qui paraissent malades, on attend sept jours avant de conclure.

44. Remarque que faisait déjà, en 1814 R.G. de Villeneuve. Notons aussi que la valeur marchande inversait toutes les hiérarchies: "l'esclave recapturé se vendant plus cher que l'homme libre, la femme plus cher que l'homme, les jeunes plus cher que les vieux, l'étranger plus cher que l'autochtone (k18, Thies 1904, f.4)

45. Selon Aubin-Sugy (1975), à l'extension de l'esclavage productif, s'ajoute la déportation et l'installation sur de nouvelles terres, de populations entières, organisées par les conquérants pour assurer leur approvisionnement. Certaines régions telles celles d'Ojonne ou de Segel dont les habitants avaient été eux-mêmes massacrés ou enlevés, auraient été ainsi repeuplées par des populations déportées, de ce fait déstructurées et plus dociles. Aubin estime que ces transferts de populations davantage soumises à l'exploitation et aux exactions de leurs conquérants, auraient contribué à accroître la production agricole.

46. Si du point de vue des prix, ces échanges étaient moins désavantageux qu'au cours de la période coloniale (Coquery), du point de vue de la productivité relative des marchandises, ils étaient désastreux.

47. Polanyi a justement caractérisé cette procédure *d'administrative trade*, mais l'a faussement interprétée comme caractérisant une phase du développement historique des échanges et non le résultat d'une conjoncture. Ces fonctions officielles n'interdisaient certes pas l'enrichissement mais donnaient peu de liberté de manoeuvre, à la différence de celle dont jouissaient les marchands commerciaux (Wilks 1971).

48., Distinction importante puisque de ce fait ne s'accomplit pas dans un tel système le circuit marchand qui permet la constitution d'un bénéfice capable d'amorcer l'accumulation et la constitution éventuelle du capital.

49. A la différence des Etats de la savane qui ne contrôlèrent jamais directement, semble-t-il, la production de l'or toujours demeurée entre les mains de populations indépendantes, avec lesquelles le contact était assuré par les marchands.

50. Beaucoup d'auteurs confondent marchandise-étalon avec monnaie. Une caractéristique nécessaire de la monnaie est d'être universelle, de pouvoir s'échanger contre tous les produits du travail, faute de quoi elle n'accomplit pas sa fonction de péréquation de la valeur. Elle doit pouvoir circuler plus vite et à moindre coût que les marchandises afin d'intervenir à tous les points de la production et de la circulation. Elle doit être gagée, officiellement ou non, afin de conserver une valeur qui en fasse un instrument d'accumulation et d'épargne.

51. Le prototype de cette forme de circulation des biens est le Kula décrit par Malinowski chez les Trobriandais (1922).

BIBLIOGRAPHIE

AL-BAKRI

1968 "Routier de l'Afrique blanche et noire du nord-ouest" (texte XIe siècle, traduction de V. Monteil) *Bull. IFAN*, XXX, 1:39-116.

AL-IDRISSI (voir EDRISSI)

AL-OMARI

1927 XVe siècle, *Masalik el Absar* (1. L'Afrique moins l'Egypte) traduction Gaudefroy-Demombynes. Paris: P. Teuthner.

AL-UMARI (voir AL-OMARI)

AUBIN-SUGY

1975 *Economic Growth and Secular Trend in the pre-colonial Sudanic Belt*. Ph. D. Philosophy, Faculty of History, Columbia University.

BA A.H. et Daget J.

1962 *L'Empire Peul du Macina* (1). Paris: Mouton & Co.

BALANDIER G.

1965 *La vie quotidienne au royaume de Kongo du XVIe au XVIIIe siècles*. Paris: François Maspero.

BARRY B.

1972 *Le royaume du Waalo*. Paris: François Maspero.

BATHILY A.

1973 "A discussion for the traditions of Wagadu", Janvier 1975:1, 94. *Bull. IFAN*, (B), 57, 1.

BATUTA (voir BATTUTA)

- BATTUTA I.
1854 *Voyages d'Ibn Battuta* (traduction C. Defremery et B.R. Sanguinetti) rééd. de l'éd. 1854 (préface de V. Monteil), quatre volumes. Paris: Anthropos.
- BAZIN J.
1972 "Commerce et Prédation, l'Etat Bambara de Sagou et ses communautés Marka", *Conference on Manding Studies*. Londres.
1975 "Guerre et servitude à Ségou": 135-186, in Meillassoux (éd.) 1975.
- BINGER C.
1892 *Du Niger au Golfe de Guinée*, deux volumes. Paris: Hachette.
- BONNAFE P.
1975 "Les formes d'asservissement chez les Kukuya d'Afrique Centrale": 529-556, in Meillassoux (éd.) 1975.
- BOUTILLER J.L.
1968 "Les captifs en A.O.F. (1903-1905)", *Bull. IFAN*, 30 (B), 2.
1975 "Les trois esclaves de Buna", 253-280, in Meillassoux (éd.) 1975.
- BOVILL E.W.
1968 *The Golden Trade of the Moors*, Oxford University Press.
- CA DA MOSTO A.
1895 *Relations des voyages à la côte occidentale d'Afrique (1455-1457)*. Paris: Leroux.
- COQUERY-VIDROVITCH C.
1971 "De la traite des esclaves à l'exportation de l'huile de palme et des palmistes au Dahomey: XIXe siècle": 107-123 in Meillassoux C. (éd.) 1975.
- CUOQ F.M.
1975 *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIIIe au XVIe siècles*. Paris: Editions CNRS.
- CURTIN P.D.
1975 *Economic change in precolonial Africa*. Madison: University of Wisconsin Press.
- DIOP M.
1971 *Histoire des classes sociales dans l'Afrique de l'Ouest, vol.1: Le Mali*. Paris: François Maspero.
- DOUTRESSOULE G.
1940 "Le cheval au Soudan français et ses origines", *Bull. IFAN*, (B) 2, 3-4:342-46.
- EDRISSI
1866 *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, (traduction R. Dozy et M.J. de Goeje). Leyde: Brill.
- EKHOLM K.
1972 *Power and prestige, the rise and fall of the Kongo kingdom*. Uppsala: Skriv Service AB.
- ES-SA'DI A.
1964 *Tarikh Es-Soudan*. Paris: Leroux.

EL-BEKRI (voir AL-BAKRI)

FAGE J.D.

1969 "Slavery and the slave trade in the context of West African History", *Journal of African History*, X, 3:393-404.

FISHER A.G.B. et Fisher H.J.

1970 *Slavery and Muslim Society in Africa*. London: C. Hurst and Co.

HOPKINS A.G.

1973 *An economic history of West Africa*. Londres: Longmans.

IDRISSI (voir Edrissi)

JOHNSON M.

1970 "The cowrie currencies of West Africa", *Journal of African History*, XI, 1:17-49 et XI, 3:331-54.

KATI M.

1913 *Tarikh el-Fettach* (traduction O. Houdas, M. Delafosse). Paris: E. Leroux (Cit  dans la r ed. Adrien Maisonneuve 1964).

KLEIN M.

1971 "Slavery, the Slave trade and legitimate commerce in late Nineteenth Century Africa", *Etudes et Histoire Africaine*, II:5-28.

1972 "Social and economic factors in the muslim revolution in Senegambia", *Journal of African History*, XIII, 3.

1977 "Servitude among the Wolof and Serer of Senegambia", in Miers and Kopytoff, 1977.

LEVTZION N.

1971 "A 17th century chronicle by Ibn al Makhtar: a critical study of Tarikh al Fattash", *Bull. of the SOAS*, XXXIV, 3:571-93.

1973 *Ancient Ghana and Mali*. London: Methuen and Co.

McCALL D.F.

1967 "The horse in West African History", *Congr s International des Africanistes*, deuxi me session, Dakar, 1963.

MARTY P.

1960 *Etudes sur l'islam et les tribus du Soudan*, 4 volumes. Paris: Leroux.

MALOWIST M.

1966-67 "Sur le d veloppement  conomique du Soudan m di val", *Past and Present*.

MAUNY R.

1961 *Tableau g ographique de l'Ouest Africain au Moyen Age*. M m. IFAN, Dakar.

MEILLASSOUX C. et Niare A.C.

1963 "Histoire et institutions du Kafo de Bamako, d'apr s la tradition des Niar ", *Cahiers d'Etudes Africaines*, IV, 2(14):186-227.

MEILLASSOUX C.

1964 *Anthropologie  conomique des Gouro de C te-d'Ivoire*. Paris: Mouton.

1968 "Ostentation, destruction, reproduction", *Economies et Soci t s*, II, 4:760-72.

- MEILLASSOUX C. (éd.)
 1971 *The development of indigenous Trade and Markets in West Africa*. Oxford University Press.
 1975 *L'esclavage en Afrique pré-coloniale*. Paris: François Maspero.
- MEILLASSOUX C.
 1975 "Etat et conditions des esclaves à Gumbu du Sahel":221-252 in Meillassoux (éd.), 1975.
- MIERS S. et Kopytoff I.
 1977 *Slavery in Africa*. Madison University of Wisconsin Press.
- MOLLIEN T.G.
 1967 *L'Afrique occidentale en 1818*. Paris: Calmann-Lévy.
- MONTEIL C.
 1924 *Les Bambara de Segou et du Kaarta*. Paris: Larose
 1927 *Le coton chez les Noirs*. Pub. du Com. Et. Hist. et Sci., AOF. Paris: Larose.
 1932 *Une cité soudanaise: Djenné*. Londres, IAI, Paris: Anthropos 1971.
- MUNSON P.
 1972 "Archeology and the prehistoric origins of the Ghana Empire", *Conference on Manding Studies, SOAS, Londres*.
- NEIBOER R.
 1900 *Slavery as an Industrial System*. The Hague: Martinus Nijhoff.
- NEWBURY C.W.
 1971 "Prices and Profitability in early 19th century West African Trade":91-106, in Meillassoux (éd.) 1971.
- O'FAHEY R.S.
 1973 "Slavery and the Slave Trade in Dâ-Fûr", *Journal of African History*, XIV, 1:29-43.
- OLIVIER DE SARDAN J.P.
 1975 "Captifs ruraux et esclaves impériaux du Songhai":99-134, in Meillassoux (éd.) 1975.
- PERROT C.
 1975 "Les captifs dans le royaume Anyi du Ndenye":351-388, in Meillassoux (éd.) 1975.
- PERSON Y.
 1968 *Samori, une révolution dyula*, 3 volumes, Mem. 80. IFAN, Dakar.
- POLANYI K.
 1966 *Dahomey and the slave-trade*. University of Washington Press.
- REY P.P.
 1971 *Colonianisme, néo-colonianisme et transition au capitalisme*. Paris: François Maspero.
 1975 "L'esclavage lignager chez les Tsangui, les Punu et les Kuni du Congo-Brazzaville":509-528, in Meillassoux (éd.) 1975.
- REY P.P. (éd.)
 1976 *Capitalisme Négrier*. Paris: François Maspero.

- ROUCH J.
1953 *Contribution à l'histoire des Songhay*. Mém. 29. IFAN, Dakar.
- SAMUEL M.
1976 "Les contradictions internes au sein de la migration en France", in Rey (éd.), 2976:69-135.
- T.E.F. (voir Kati)
- T.E.S. (voir Es,Sa'Di)
- TERRAY E.
1974 "Long distance exchange and the formation of the state: the case of the Abron Kingdom" *Economy and Society*, 3, 3:315-345.
1975 "La captivité dans le royaume Abron du Gyaman", in Meillassoux (éd.) 1975.
- TRIAUD J.L.
1968 "Quelques remarques sur l'islamisation du Mali, des origines à 1300", *Bull. IFAN XXX*, 4:1329-1353.
- WILKS I.
1971 "Asante policy towards the Hausa trade in the 19th century":124-144, in Meillassoux (éd.) 1971.